Le magazine de la Ville de Nancy_ **janvier-février 2007**

Nancymag

www.nancy.fr

Plan Local d'Urbanisme
enquête publique au printemps

actualité

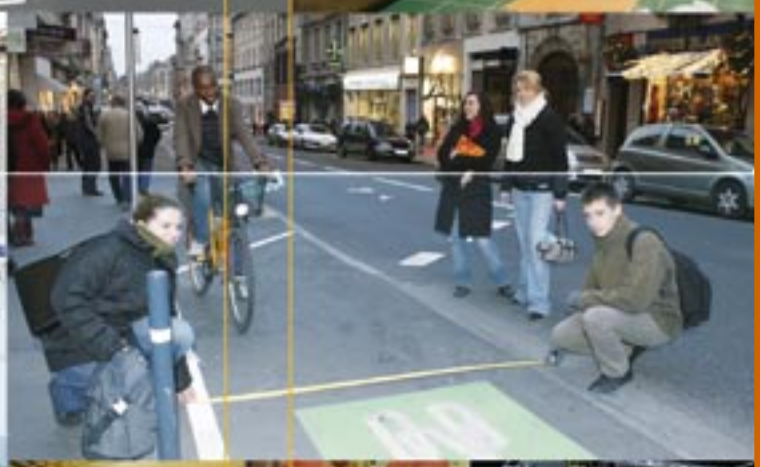

Quotidien
Réduire les obstacles liés au handicap

Actualité
Impôts : les taux de la Ville baissent en 2007

A suivre
La plate-forme innovation des PME-PMI

Sommaire

Actualité

Impôts : les taux de la Ville baissent en 2007 ..... p.4

Coup de pouce à la réussite scolaire p.6

Le Plan local d'urbanisme p.8

Quartiers

Une zone 30 à la Chiennerie p.10

Haut-du-Lièvre : rénovation et création de crèches p.11

Quotidien

Réduire les obstacles liés au handicap p.12

A suivre

La Fabrique, une usine à création p.14

Nancy partenaire privilégié de Luxembourg 2007 ..... p.15

La plate-forme innovation des PME-PMI p.17

Le nouveau Conseil des Jeunes se met au travail p.18

Tribunes libres

..... p.19

Bons Plans

..... p.20

Directeur de publication : André Rossinot • Rédacteur en chef : Gérald Bonzé • Ont collaboré à ce numéro : Lison Jungmann, Cyril Klein, Thomas Loraschi, Marie Masnada, Vincent Viac • Photos : Serge Martinez, Gérard Faivre, Christophe Cossin, Adeline Schumacker • Secrétariat : Christiane Materne, tél. 03 83 85 31 00 • Création graphique : Publicis-Koufra • Impression : Actis • Tirage : 60000 exemplaires • Dépôt légal n°141.

Recensement

La campagne 2007 du recensement de la population a lieu jusqu'au 24 février. A cette occasion, la Ville a engagé 35 agents recenseurs. Ils sont chargés d'aider les 5000 foyers sélectionnés dans l'« échantillon » de l'INSEE à remplir les questionnaires.
Ces agents, pour leur identification, sont munis d'une sacoche et d'une carte professionnelle spécifiques. Réservez donc leur bon accueil... tout en sachant que le recensement – dont les données sont strictement anonymes – est obligatoire sous peine d'amende.

Bancs et corbeilles

Le nombre de bancs publics est quasiment en train de doubler dans Nancy, passant de 298 à près de 570. C'était une demande souvent exprimée dans les quartiers, notamment de la part des personnes âgées ou à mobilité réduite. Principaux sites équipés par la Communauté urbaine, en concertation avec la Ville et les ateliers de vie : les abords des établissements publics, des centres commerciaux mais aussi des écoles.
Autre campagne d'envergure réalisée par le Grand Nancy, en faveur de la propreté cette fois : plus de 1240 corbeilles à papier modernes (avec sac) ont été posées dans la ville. C'est bien sûr le quartier Centre ville-Charles III, où se concentre le maximum d'activités et de fréquentation, qui a été le plus largement doté avec 211 unités.

Services aux seniors

Le Centre communal d'action sociale de la Ville simplifie les tarifs de ses prestations pour les seniors. Ainsi, les frais d'abonnement acquittés par les personnes âgées bénéficiant du portage de repas à domicile sont supprimés à partir de 2007. De plus, les tarifs des repas servis à domicile et dans les foyers sont désormais identiques pour les tranches de revenus les plus faibles (en dessous de 946 € par mois pour une personne seule et de 1589 € pour un couple) : la prestation leur coûtera entre 4,75 et 6,77 €.
Les sept foyers-logements de la Ville, qui proposent des services identiques, verront de leur côté leurs loyers progressivement homogénéisés. Seuls les établissements dont les loyers sont les moins élevés connaîtront une légère remise à niveau de l'ordre de 2,3%.

Hommages

Hommage du conseil municipal à trois personnes d'exception qui, chacune dans leur domaine, ont marqué Nancy de leur empreinte. Le parvis de la cathédrale portera désormais le nom de Jean-Paul II, dont la visite dans notre ville en 1988 fut un immense événement. L'allée centrale du Cours Léopold rappellera la mémoire d'Arlette Gruss, une grande dame du cirque. Et la rampe d'accès au pont Vayringe pour les personnes à mobilité réduite sera dédiée à Laurence Thiéry, membre de l'atelier de vie des Trois Maisons, qui, avant d'être victime d'un tragique accident, avait mené un travail de fond sur la prise en compte du handicap en milieu urbain.

Poste de police

Un véritable poste de police pour le nouveau quartier de la gare : c'est ce qui est en cours de réalisation au 3 rue Saint-Léon, sous l'égide de la Ville, dans un immeuble qui lui appartient.
En coordination avec la Police Nationale, future occupante des lieux, la mairie investit en effet 762 000 € pour rénover et restructurer trois niveaux – un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage.
Sur l'arrière du bâtiment, une extension de 60 m² permettra d'augmenter la surface de bureaux, et sur la rue une deuxième porte sera percée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
Une fois opérationnel, l'équipement remplacera le poste de police de la Croix-de-Bourgogne, vétuste et inadapté à ses missions. Durée du chantier : huit mois.

Nancy,

A toutes et à tous, je présente mes vœux sincères et chaleureux pour cette année 2007. Je souhaite, avec vous, que Nancy soit le lieu où vous pourrez mener à bien vos projets, avec vos proches et ceux qui vous sont chers.

edito

Le bonheur est, par nature, une affaire personnelle. Mais rien ne nous empêche de lui donner une dimension plus large, mieux partagée. C'est le message que je voudrais faire passer au seuil de cette année qui sera marquée par d'importants débats sur ce que les Français attendent de leur pays, dans leur vie de tous les jours.

A Nancy, avec l'équipe municipale, nous faisons en sorte de privilégier et de faciliter les engagements locaux, citoyens. C'est la vocation des ateliers de vie de quartier, pour tout ce qui touche au cadre de vie quotidien, mais aussi des associations – il y en a un bon millier dans la ville – auxquelles nous apportons appuis financiers ou logistiques.

Ces regroupements de Nancéiens bénévoles, actifs, impliqués, se retrouvent à nos côtés lorsqu'il s'agit de promouvoir les liens entre les générations – entre résidents des foyers de personnes âgées et écoliers par exemple –, de prendre en compte les problèmes spécifiques des personnes handicapées. Ou, tout simplement, d'organiser des rencontres « entre voisins », comme c'est le cas lors de l'opération Immeubles en Fête. C'est l'état d'esprit chaleureux, fraternel, ouvert, que nous voulons cultiver car il aide à faire exister, concrètement, les solidarités dont notre société a besoin.

Avec la collectivité, Ville ou Grand Nancy, nous veillons à prolonger et, lorsqu'il le faut, à renforcer cette volonté de solidarité au travers des investissements et du service public local. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il n'y a pas, lorsque l'on s'occupe d'une ville, de « petit » projet. Il est indispensable de conduire, comme on le voit actuellement dans le secteur de la gare, les grands chantiers qui conditionnent le développement urbain et économique de Nancy, de même qu'il faut mobiliser moyens et équipes pour rénover les quartiers les plus exposés aux difficultés (3300 logements sociaux seront construits ces prochaines années dans l'agglomération).

Mais il est tout aussi important, pour moi, de continuer à s'engager en faveur des équipements de proximité. Là où se tissent, chaque jour, les liens, les acquis et les références nécessaires à l'égalité des chances, à l'apprentissage des valeurs civiques, à l'insertion dans la vie active : écoles et structures d'accueil de la petite enfance, sites sportifs, lieux culturels et de loisirs...

Celles et ceux qui y travaillent et avec qui, élus ou agents des services, nous sommes en contact fréquent, y donnent le meilleur d'eux-mêmes. Il me semble donc particulièrement justifié de les associer à ces vœux que nous formons tous pour Nancy, une ville dont la plus belle des traditions est de savoir faire preuve, en toutes circonstances, de tolérance et d'humanisme.

André Rossinot

Baisse des impôts : la Ville tient ses promesses

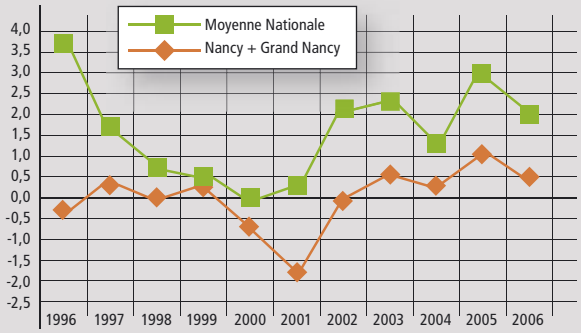

(évolution en pourcentage ; source : données nationales Dexia)

Le souci du pouvoir d'achat : depuis 10 ans, les taux de fiscalité cumulés Ville de Nancy + Communauté urbaine sont systématiquement inférieurs à la moyenne nationale.

Ils ont tenu parole. Avec l'équipe municipale, André Rossinot et François Werner, l'adjoint aux finances, s'étaient engagés à réduire l'imposition municipale de 6% sur la durée du mandat. Après une première baisse de 1% en 2001, la présentation du budget 2007 en février sera effectivement l'occasion de proposer une nouvelle diminution de 5% des taux votés par la Ville. Un choix dicté par le souci de préserver le pouvoir d'achat des Nancéiens.

Comme les ménages, d'ailleurs, la Ville n'est pas à l'abri des aléas du contexte économique. Le Débat d'orientation budgétaire, qui s'est déroulé fin décembre en conseil municipal, a été l'occasion de le constater. « *Cette année, nous sommes confrontés à une augmentation du coût de l'énergie ainsi qu'à des taux d'intérêts qui repartent à la hausse après avoir longtemps baissé* », a souligné François Werner, dessinant les contours de l'exercice 2007.

Autre difficulté : la diminution de certains concours financiers, tels ceux en provenance du Département (voir interview ci-contre). Pourtant, les impôts prélevés par la Ville n'augmentent pas cette année et même diminuent de manière significative. « *La taxe d'habitation concerne la plupart des foyers. C'est une charge importante pour les contribuables,* explique François Werner, *et nous devons en tenir compte, même lorsqu'il y a des évolutions défavorables de nos ressources* ».

Dans le Top 5

Il faut dire que grâce à une politique de gestion extrêmement attentive, poursuivie budget après budget, la Ville est en mesure de tenir ses engagements. Et même un peu plus puisqu'après deux années particulièrement soutenues, les investissements bruts représenteront encore plus de 19 millions d'euros, de la réalisation du square Jules Dorget, dans le quartier Saurupt-Clemenceau, à la création du commissariat Saint-Léon, près de la gare, et de la restructuration de la maternelle Charles III au lancement des travaux de l'école Saint-Georges.

« *Nancy est désormais reconnue comme une ville dynamique, attractive,* a rappelé de son côté André Rossinot. *De nouveaux habitants s'installent, des entreprises s'implantent : en 2006, pas moins de 760 permis de construire ont été délivrés* ». Une renaissance visible à l'œil nu et à laquelle la volonté de modération fiscale n'est pas étrangère. Tout comme le souci de garantir un service public de qualité, notamment en direction des publics les plus exposés.

Le très sérieux magazine L'Expansion a d'ailleurs publié dans son numéro de décembre une étude du cabinet Tereko, spécialisé dans les finances locales. Elle passe au peigne fin les budgets des 62 principales villes de France et Nancy figure dans le Top 5 des « *villes qui vous en donnent pour votre argent* ».

760 permis de construire délivrés en 2006 : attractive, Nancy, relève le magazine L'Expansion, fait partie « des villes qui vous en donnent pour votre argent ».

Investir, mais aussi rendre les services que les Nancéiens attendent

Rénovation du marché central et de la place Stanislas, restructuration du quartier de la gare autour de l'arrivée du TGV-Est, poursuite de la reconquête des Rives de Meurthe, résorption de l'habitat vétuste dans Charles III, lancement d'opérations sans précédent de « renouvellement urbain » au Haut-du-Lièvre et à Haussonville... Autant d'investissements dont la Ville et la Communauté urbaine assument une part importante et qui, chacun dans leur domaine, contribuent au dynamisme économique et à la qualité du cadre de vie. Lors du Débat d'orientation budgétaire, l'un des conseillers municipaux, Alain Villeroy de Galhau, notait d'ailleurs que « *Nancy vient de se forger ces dernières années l'image d'une ville qui a fait un extraordinaire bond en avant* ».

Mais ce qui différencie sans doute Nancy de bon nombre de ses consœurs, c'est que cette volonté affichée de développement s'accompagne d'un souci non moins marqué de proximité et d'efficacité du service rendu à la population. Des exemples ? Les ouvertures de mairies de quartier, où l'on privilégie l'accueil personnalisé des usagers, se sont multipliées. Les écoles maternelles et primaires font l'objet, chaque année, d'un programme d'entretien et d'aménagement, conçu en lieu étroit avec les enseignants et les parents.

Pour la petite enfance, « *des formules originales sont mises au point, comme la structure multi-accueil David Abensour ou « Arc en Ciel », une garde en horaires décalés...* », ainsi que l'a rappelé l'adjointe déléguée Elisabeth Laithier. Et une attention constante est portée aux conditions de vie des seniors, de plus en plus nombreux : ainsi, le budget 2007 prévoit un renforcement des actions de soutien à domicile qui leur sont destinées.

Les mairies de quartier sont l'exemple même d'équipements où l'on privilégie l'accueil personnalisé des usagers.

François Werner : « favoriser la santé financière de la commune »

La Ville peut baisser de 5% ses taux d'imposition alors que d'autres collectivités, Département ou Région, vont augmenter les leurs. Comment y êtes-vous parvenu ?

Ces dernières années, nous avons effectué un très gros travail pour alléger la charge de la dette. Avec le concours de l'ensemble de l'équipe municipale, nous maîtrisons aussi de façon de plus en plus fine les coûts de fonctionnement. Tout cela ne peut que favoriser la santé financière de la commune et faciliter les baisses d'impôts.

Mais pour être tout à fait complet, il faut ajouter que nous bénéficions aussi d'un début de « retour sur investissement ». Nous avons injecté beaucoup d'argent dans le développement de la Ville, ce qui se traduit aujourd'hui par davantage d'habitants et donc la possibilité de mieux répartir l'impôt sur un nombre plus important de foyers.

Sur les investissements, précisément, où en est-on aujourd'hui ?

Ils ont été pendant plusieurs années orientés à la hausse : nous parvenons aujourd'hui à la fin de ce cycle. Ils devraient à l'avenir reprendre leur rythme normal, aux alentours de 15 millions d'euros par an. Même si, il faut le reconnaître, le désengagement d'un partenaire financier comme le Département ne nous facilite pas la tâche dans ce domaine. Ni dans celui de la fiscalité d'ailleurs.

Pour quelles raisons ?

D'un côté, le Département augmente ses taux d'imposition – 12,5% en 2005, 7,95% en 2006, et encore un supplément prévu en 2007. Il prélève donc sans cesse davantage d'argent aux Nancéiens sans pour autant accroître ses partenariats financiers avec la Ville, ce qui n'est pas très équitable. Je regrette d'autant plus cette attitude que, cette année, sans la nouvelle augmentation annoncée par le Conseil Général, la baisse des taux de la Ville aurait pu à elle seule réduire la facture totale d'impôts locaux acquittée par chaque foyer nancéien.

Réussite scolaire : le « Coup de pouce » décisif

Un appui gratuit et personnalisé pour lequel élèves et parents s'engagent conjointement.

Certains élèves de CP ne trouvent pas à la maison le soutien suffisant pour approfondir leur maîtrise de la lecture et de l'écriture, deux matières cruciales pour leur réussite scolaire ultérieure. Un appui supplémentaire, gratuit, personnalisé (et qui associe d'ailleurs les parents), c'est donc ce que propose l'opération Coup de pouce, promue au niveau national par le ministère de l'Education Nationale et l'Association pour favoriser une école efficace. Sur le plan local, les municipalités, comme c'est le cas à Nancy, prennent le relais avec les acteurs éducatifs et financent la démarche. Lancés dans deux écoles du Haut-du-Lièvre en janvier 2006, cinq « clubs » de lecture et d'écriture de cinq écoliers chacun ont montré leur utilité : pour la première fois, aucun élève de CP des écoles concernées n'a redoublé.

L'expérience, qui rassemble les délégations à la jeunesse de Chantal Carraro et à l'enseignement de Sophie Mayeux dans le cadre du « Dispositif de réussite éducative », est donc étendue à d'autres établissements pour l'année scolaire en cours. Au Haut-du-Lièvre, les écoles Buffon et de la Providence s'ajoutent à La Fontaine et Moselly tandis que les écoles du Placieux à Haussonville et Olry dans le quartier Centre ville-Charles III créent à leur tour des clubs : 70 élèves de CP sont désormais aidés.

Place Thiers : ça bouge !

Ça y est ! Le démontage d'une partie des cellules commerciales de la place Thiers a commencé. Le 18 décembre, André Rossinot et François Pélissier, l'adjoint délégué au développement urbain, étaient sur place pour suivre le lancement de cette opération qui préfigure des travaux d'embellissement. Avec l'arrivée du TGV Est Européen au mois de juin, la place va voir en effet se renforcer sa vocation d'entrée de ville.

Alors que les enjeux d'aménagement de l'ensemble du secteur viennent d'être présentés le 10 janvier aux élus du conseil de communauté, les

La démolition des premières cellules commerciales s'est engagée en décembre.

travaux se poursuivent donc. En perspective, la création d'un tissu de verdure et l'homogénéisation du sol. Autre nouveauté : un lieu permanent d'élaboration, sur le terrain même, du projet urbain du quartier gare, une structure originale appelée « La Lanterne », fera quant à elle son apparition sur la place dès le printemps. On y annonce déjà de nombreux rendez-vous d'information et de concertation avec les Nancéiens.

Elections et bureaux de vote

L'année 2007 sera marquée par des scrutins importants, eux-mêmes précédés d'une refonte des listes électorales. Organisée tous les trois ans au niveau national, cette opération consiste notamment à classer tous les électeurs ayant un « statut d'inscrit » et à les affecter à un bureau de vote par rapport à leur domicile.

A cette occasion, la Ville va procéder à un ajustement qui devrait faciliter les votes « en famille ». Toutes les personnes résidant dans un même foyer voteront en effet exactement au même endroit. « *Personne ne changera d'adresse « géographique » de bureau de vote,* précise Simone Aubert, l'adjointe en charge de l'administration générale. *Mais il n'était pas rare, dans les bureaux doubles, que le mari soit inscrit dans l'un et son épouse dans l'autre. Ce qui ne sera désormais plus le cas* ». Deux autres petites modifications à noter : pour des raisons pratiques, le bureau de vote de la Faculté des Lettres change de salle, tandis que celui de la mairie d'Haussonville migre vers le tout proche foyer des personnes âgées au 42 de l'avenue Général Mangin.

9 adresses
plus proches de vous

Hôtel de Ville
Place Stanislas
Entrée du public rue Pierre Fourier
Tél. : 03 83 85 30 00 - Fax : 03 83 85 30 30

Mairie de quartier Haut-du-Lièvre
Rue Dominique Louis
Haut-du-Lièvre
Tél. : 03 83 98 51 80 - Fax : 03 83 95 17 20

Mairie de quartier Haussonville
40 bis rue Joseph Laurent
Tél. : 03 83 28 68 12 - Fax : 03 83 41 50 30

Mairie de quartier III Maisons
7 bis rue Edouard Pierson
Faubourg des III Maisons
Tél. : 03 83 35 44 93 - Fax : 03 83 35 49 28

Mairie de quartier Beauregard
Centre commercial Sainte-Anne
Terrasse A. Messager
Tél. : 03 83 95 13 00 - Fax : 03 83 95 15 27

Mairie de quartier Saint-Pierre René II
71 avenue de Lattre de Tassigny
Tél. : 03 83 36 53 53 - Fax : 03 83 36 59 13

Mairie de quartier Mon Désert
6 rue de Mon Désert
Tél. : 03 83 91 28 40 - Fax : 03 83 91 28 41

Mairie de quartier Rives de Meurthe
10 promenade Emilie du Châtelet
Tél. : 03 83 45 48 18 - Fax 03 83 48 28 31

Mairie de quartier Boudonville
Tél. : 03 83 93 14 00 - Fax : 03 83 93 14 01

Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h,
et le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Faire connaissance

- des agents administratifs à votre écoute,
- des locaux proches de vous, pour vous éviter le déplacement place Stanislas.

Mieux vous servir

- des démarches administratives rapides et simplifiées grâce au guichet unique,
- la possibilité d'inscrire vos enfants à toutes les animations scolaires ou parascolaires.

Mieux vous informer

- accès à diverses informations pratiques, activités culturelles et sportives,
- relations avec les services de l'Etat.

ville de Nancy
www.nancy.fr

N° Vert 0800 54 54 00

Conformément à la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » (SRU), le PLU définit les principes de l'urbanisme à Nancy et, à ce titre, fixe les règles de construction qui s'appliquent dans la ville.

Plan Local d'Urbanis
enquête publique au p

Pour répondre à la fois aux évolutions de la ville et aux dispositions de la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » (SRU), Nancy s'est engagée dans la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce document réglementaire, que l'on appelle désormais Plan Local d'Urbanisme (PLU), sera soumis à enquête publique au printemps.

Adopté en 1992, le POS nancéien avait ouvert la voie à une nouvelle phase de développement marquée par une volonté affichée de préservation du patrimoine et de cohérence des formes urbaines à travers le droit des sols. « *Le PLU s'inscrit dans la continuité de cette vision,* explique Denis Grandjean, le conseiller municipal délégué. *Il doit nous permettre d'en prolonger la philosophie tout en fixant les règles d'une évolution urbaine équilibrée entre le renouvellement des quartiers anciens, la reconquête de sites nouveaux, l'accueil de fonctions variées, le maintien de la mixité sociale ou encore la préservation des cœurs d'îlots et des espaces naturels* ».

A l'échelle communautaire

Le développement urbain de Nancy ne peut bien sûr faire abstraction de ce qui se passe dans le même domaine à l'échelle communautaire. Préparé par l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération (ADUAN) et relevant des compétences du Grand Nancy, le PLU intègre donc les orientations des autres grands dossiers qui, au niveau de l'agglomération, structurent l'organisation urbaine : 5e Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains (PDU) ou Agenda 21 pour les enjeux relatifs au développement durable.

Après avoir fait l'objet de débats dans les assemblées municipale et communautaire, le PLU sera soumis à enquête publique au printemps prochain. Rencontres et exposition permettront d'informer en détail les Nancéiens tandis qu'un commissaire enquêteur nommé par le préfet sera chargé de recueillir leurs avis et remarques avant le vote définitif du texte prévu au début de l'été.

La protection du patrimoine urbain...

Si les 150 hectares du cœur historique de Nancy ne sont pas directement concernés par le PLU, puisque soumis à un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (« *une sorte de super PLU qui dit le droit des sols parcelle par parcelle* », souligne Denis Grandjean), l'ensemble du patrimoine bâti est l'objet de toutes les attentions. Monuments et immeubles classés bien sûr, mais aussi des rues dont l'unité remarquable se matérialise dans des façades ordonnancées ou les « jardins de devant ». Citons, parmi beaucoup d'autres, le Faubourg des Trois Maisons, la rue des Goncourts ou la rue de Mon Désert... Dans cet esprit, le projet de PLU intègre pour l'avenue de Strasbourg un dispositif original en cours d'élaboration : une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Le patrimoine, ce n'est pas seulement les monuments historiques, mais aussi une rue comme le Faubourg des Trois Maisons.

Architecture, urbanisme, espaces verts... l'identité particulière de l'avenue de Strasbourg est prise en compte dans le cadre d'une zone de protection spécifique.

me : rintemps

...et celle du patrimoine vert

A l'occasion de la révision, un accent particulier est également mis sur la protection du patrimoine vert. Et notamment les paysages naturels liés au relief, telle la couronne de coteaux, ou les cœurs d'îlots entourés d'immeubles. Généralement non bâtis, ces derniers sont une composante essentielle de la qualité résidentielle. Aux 88 existants viendront s'ajouter 39 nouveaux espaces protégés, soit 56 hectares au total. Le projet prévoit en outre la création de nouvelles zones naturelles protégées, le long du canal à proximité de Malzéville ou sur le Plateau de Haye.

Caractéristique de Nancy, le patrimoine vert des coteaux sera préservé.

La dynamique des grands projets

Enfin, le PLU prépare les évolutions du territoire communal en fixant des règles d'urbanisme qui accompagnent la dynamique des grands projets urbains. Il intègre notamment les grandes Zones d'Aménagement Concerté (Austrasie, Stanislas-Meurthe, Port-Aux-Planches, Plateau...) qui passent dans le droit commun du Plan et préfigure les mutations attendues sur certains secteurs (Gare, ARTEM...). Avec le souci constant « *de dessiner la ville de demain tout en préservant ce qui fait l'identité et l'équilibre du cadre de vie dans les quartiers* ».

Le PLU contribue aussi au développement de la ville en fixant les règles pour les grands projets urbains, comme ceux du Plateau et du quartier de la gare.

HAUSSONVILLE

Une zone 30 pour la Chiennerie

André Rossinot, lors d'une réunion publique l'automne dernier, avait annoncé le projet et une concertation dans laquelle s'étaient impliqués l'atelier de vie du quartier et l'amicale des locataires avait préparé le terrain : la mise en œuvre de la « zone 30 » est aujourd'hui au rendez-vous.

Sa réalisation, sur l'ensemble du quartier de la Chiennerie, est lancée depuis début janvier. Dans le périmètre compris entre le boulevard d'Haussonville, l'avenue de Brabois, l'avenue du Général Mangin et celle du Général Leclerc, des panneaux signalétiques matérialiseront l'entrée dans l'espace de circulation limité à 30 km/h et des plateaux surélevés seront bientôt créés aux principaux carrefours. Autre modification à venir, la mise à sens unique de la circulation d'une partie de la rue de Vittel et de la rue du Général Gouraud afin de limiter le transit de véhicules. Le stationnement quant à lui sera préservé.

« *Dans ce quartier d'habitat, l'objectif de la zone 30 est d'apaiser la circulation et d'améliorer ainsi la sécurité de tous, jeunes ou personnes âgées* », commente Jean-Louis Thiébert, l'adjoint au maire en charge de la circulation et du stationnement. Le chantier déployé par la Communauté urbaine pour un montant de 250 000 euros se poursuivra jusqu'au printemps. A noter également qu'un autre volet du projet de rénovation de la Chiennerie, celui de l'aménagement des espaces publics, fera bientôt l'objet d'une concertation avec les habitants.

VILLE VIEILLE

Grande Rue : les travaux vont bon train

Les travaux de rénovation de la Grande Rue ont été entamés par la Communauté urbaine et la Ville au début de l'automne. Succédant à la mise aux normes des réseaux de Gaz de France, ils ont repris le 9 janvier. Il s'agit notamment de réaliser le pavage. Une nouvelle étape qui nécessite quelques modifications de la circulation : la rue Callot mise en impasse, ses riverains doivent désormais y entrer et en sortir par la rue d'Amerval. L'accès à la place Vaudémont par la place de la Carrière étant quant à lui suspendu en raison de l'aménagement du tronçon place/rue Callot.

Ce chantier important fait l'objet d'une concertation étroite avec les riverains. « *Nous sommes régulièrement présents pour dialoguer avec les habitants et les commerçants et essayer de répondre, en adéquation avec le cahier des charges, aux différents attentes* », explique Claudine Guidat, la première adjointe. « *Au fil des rencontres, ce travail a permis de procéder à des ajustements sur des aspects très concrets en matière d'aménagements ou de fonctionnement quotidien* », ajoute David Gégonne, le président de l'atelier de vie de quartier.

« *La réflexion va également se poursuivre autour des usages futurs de la rue puisqu'elle est appelée à devenir un axe essentiel du cheminement piétonnier entre l'ensemble XVIIIe et la Ville Vieille* », conclut Claudine Guidat.

Crèches : une rénovation, une création

C'est une opération d'envergure qui débute ce mois de janvier rue de Boudonville, dans les locaux de l'ancienne école Sainte Bernadette. Sur un secteur qui ne disposait pas encore d'espace d'accueil pour la petite enfance, la Ville et son Centre communal d'action sociale engagent là un chantier d'aménagement d'un montant de 930 000 euros : l'objectif est double puisque dès cet été, l'ancienne école, restructurée, accueillera les enfants de la crèche Jeannine Bodson du Haut-du-Lièvre, dont la rénovation s'engagera alors à son tour pour une enveloppe estimée à 1,48 million d'euros.

Dès 2008, les petits résidents de la crèche Bodson retrouveront leur établissement d'origine, transformé en espace multiaccueil, tandis que le nouvel équipement de la rue de Boudonville, dont l'aménagement aura été entièrement finalisé, rouvrira lui aussi ses portes. Conçu également comme une structure multiaccueil, il proposera 70 nouvelles places aux familles.

en bref

BOUDONVILLE

Vieux métiers en fête

Une nouvelle année, ce n'est pas une raison pour oublier l'artisanat et les vieux métiers qui ont fait le bonheur de notre enfance. C'est sur ce principe que l'atelier de vie de quartier de Boudonville organise sa prochaine animation, les 27 et 28 janvier. « *Durant ce week-end, la maison Robert Sittler ouvrira ses portes afin de réunir des artisans et amateurs autour du thème de l'école d'autrefois* », annonce Josiane Kohan, l'une de ses responsables. Ébénisterie, travaux au crochet et cartonnages seront à l'honneur et accompagnés d'animations musicales et de danses lorraines. L'entrée est bien sûr gratuite : pour profiter de la fête, il suffit de se présenter au 55 rue de la Colline, le samedi entre 14h et 18h ou le dimanche entre 10h et 18h.

TROIS MAISONS

Pétanque au Joli Cœur

Une balade au jardin du Joli Cœur, c'est sympa, mais agrémentée d'une partie de pétanque, c'est encore mieux. Depuis quelque temps, l'atelier de vie de quartier avait fait la demande d'un lieu où exercer son adresse au tirage et au pointage. Son vœu a été exaucé par le service des espaces verts. Désormais, au milieu des marronniers, érables et acacias, les habitués peuvent trouver un terrain de boules en revêtement stabilisé d'une quarantaine de mètres carrés, garni de corbeilles, de bancs et d'une table de pique nique.

RIVES DE MEURTHE

Nouveau boulevard

Désormais, pour les automobilistes qui circulent dans le quartier des Rives de Meurthe, une nouvelle option est envisageable s'ils souhaitent se rendre de l'avenue du XXe Corps à l'avenue Charles Collignon ou vice versa. Entre canal et rue des Chaligny, le boulevard de la Mothe vient de voir ses 900 derniers mètres d'asphalte ouverts à la circulation. Dans un quartier dont la reconquête est coordonnée par François Pélissier, l'adjoint en charge du développement urbain, cet aménagement « *va permettre une desserte plus efficace des logements et des activités jouxtant les jardins d'eau, un site en plein essor* », relève l'élu.

La Ville travaille à réduire les obstacles liés au handicap

Les différents services de la Ville s'attachent à créer les conditions d'une meilleure intégration des personnes à mobilité réduite dans la cité. La création d'une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées prolonge aujourd'hui ce travail.

La commission, qui intègre les représentants des associations de personnes handicapées, a rendu son premier rapport en décembre.

Accueil d'enfants handicapés dans les structures de la petite enfance ou de loisirs, partenariats avec les associations spécialisées, aménagements dans les équipements publics... le choix municipal d'agir en faveur des personnes handicapées se décline de nombreuses manières. « *Depuis 1995, avec les acteurs associatifs, le travail de la commission consultative des personnes handicapées du Centre communal d'action sociale de la Ville a ainsi permis de mettre en œuvre des projets importants qui concernent toutes les formes de handicaps, qu'ils soient physiques ou mentaux* », explique Valérie Rosso-Debord, l'adjointe déléguée qui avec Lydie Mariani, conseillère municipale, coordonne les actions dans ce domaine.

La démarche se prolonge aujourd'hui au sein d'une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées, que la loi rend obligatoire dans les communes de plus de 5000 habitants. Présidée par le maire, composée d'élus et de représentants des associations d'usagers ou des personnes handicapées, la nouvelle structure (qui ne se substitue pas au groupe de travail du CCAS) a d'ores est déjà établi un premier rapport. « *Il dresse un état des lieux de l'accessibilité des espaces publics et bâtiments municipaux, des salles de sport aux écoles en passant par les lieux de culte, et formule également une série de propositions concrètes pour des améliorations* ».

Et parce que ces questions s'envisagent de façon globale, la commission travaille en lien étroit avec son homologue intercommunale. Créée au printemps dernier et animée par un autre élu nancéien, Jean-Marie Schléret, celle-ci s'implique particulièrement dans les domaines communautaires du logement, de la voirie ou des transports.

Le site « Nancy Accessible » se complète

Déclinaison d'un mémo pratique, le site Internet « Nancy Accessible », fruit d'un travail conjoint de la Ville et de l'AMIH, une association spécialisée, livre des informations indispensables sur les possibilités d'accès et de déplacements dans les lieux publics et commerces du centre-ville. « *Utilisable par les personnes déficientes visuelles et actualisé régulièrement, le site s'ouvre depuis peu aux autres quartiers de la ville avec l'aide des bénévoles des ateliers de vie de quartier* », note Maryse Cara-Clément, la chargée de mission handicap du CCAS. Un concept original récompensé du prix « Action, Innovation, Accessibilité » au dernier Salon des Maires.

• **http://nancyaccessible.amih.net**

Nouveau : un radioguidage à l'hôtel de ville

L'hôtel de ville s'est doté d'un dispositif innovant de radioguidage à destination des personnes déficientes visuelles. Grâce à deux balises installées à hauteur de la porte d'entrée, rue Pierre Fourier, et dans le grand hall, les aveugles et malvoyants peuvent écouter un message préenregistré diffusé sur un boîtier portable et ainsi s'orienter plus facilement. Développé par la société PHITEC de Villers-lès-Nancy, le système est compatible avec la plupart des dispositifs sonores installés dans l'agglomération aux abords des feux tricolores, des stations de tram et des deux halls de gare.

• **Renseignements au 03 83 39 03 28**

A l'hôtel de ville, un radioguidage diffusé sur boîtier portable.

A Nancy, mon shopping mon parking

Avec 13 parkings et plus de 5253 places, stationner au centre-ville de Nancy, c'est simple, pratique et plus rapide !

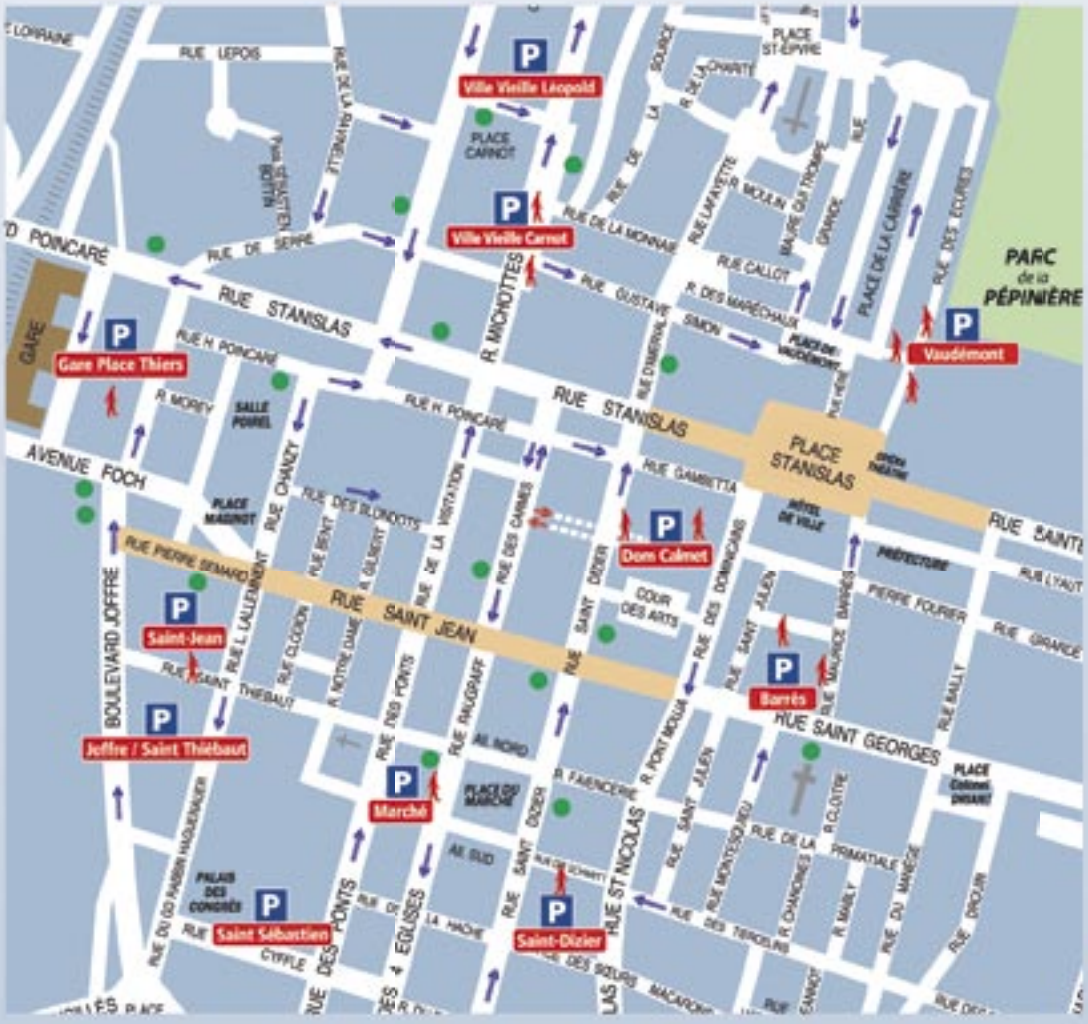

- Les 20 premières minutes gratuites pour une course rapide
- Tarif avantageux : à partir de 19 h, 1 euro la soirée et 1,5 euro la nuit !
- Pour le parking St Sébastien, la gratuité est fonction du montant de vos achats

N°4168 - provisoire 03 83 32 72 61

Bon à savoir ! Les Parcs VINCI vous prêtent des vélos, des parapluies...

P : des accès faciles

VINCI PARK

Grand Nancy

ville de Nancy

Le montage de la Fabrique, une structure amovible (à g. dans sa version finalisée) a commencé.

SPECTACLE VIVANT

La Fabrique, **une usine à création**

Après avoir accueilli la grande exposition « Avenirs de ville » en 2005 ou encore tout récemment le marché de Noël des artistes, le « P'tit Baz'Art », l'ex-site industriel Alstom devient, à l'initiative de la Ville, un lieu de répétition pour les compagnies de théâtre et de spectacle vivant.

Installée dans deux bâtiments du site Alstom (qui héberge par ailleurs l'entreprise Baliston), la Fabrique, une structure amovible, offre 110m² de scène, 6 mètres de hauteur sous les grills techniques, et des équipements son, éclairage et de régie professionnels. Proposées gratuitement par la Ville aux compagnies nancéiennes de spectacle vivant, les résidences de création pourront y durer de 2 à 8 semaines. Le volume de cet espace - chauffé et ceint d'une enveloppe isotherme - permet d'accueillir de la plus petite à la plus imposante des formations.

« *La phase d'assemblage d'un spectacle nécessite en effet des répétitions dans les conditions réelles de scène. La Fabrique offre cette opportunité* », explique Laurent Hénart, l'adjoint à la culture. « *Nous nous attachons en effet,* ajoute-t-il, *à diversifier les soutiens que nous apportons aux acteurs locaux, qu'il s'agisse pour eux de créer, de s'équiper ou de diffuser leurs œuvres. L'objectif est de favoriser les synergies entre tous les partenaires - institutionnels, privés ou associatifs - en vue notamment de faciliter l'accès à la professionnalisation* ».

Dans le secteur de la scène, la Fabrique est le dernier maillon de cette chaîne. Une troupe pourra ainsi répéter dans cette « usine à création » et diffuser ensuite son spectacle au théâtre de Mon Désert, une salle « rampe de lancement » gérée également par la Ville.

Les plasticiens bénéficient d'un appui similaire avec la galerie « Neuf », rue Gustave Simon et des lieux privés conventionnés avec la Ville (comme My Monkey) tandis que musique et arts visuels ne sont pas en reste avec l'Austrasique et bientôt « L'Autre Canal ».

Un lieu de préfiguration de La Fabrique avait été mis en place au Haut-du-Lièvre en 2001/2003. En deux ans, plus de 40 troupes en avaient profité. Quant à la structure mobile actuelle, elle a pu s'implanter sur Alstom grâce à une convention d'une durée de trois ans entre la Ville et la Communauté urbaine, propriétaire des lieux. Au-delà de cette période, elle pourra, s'il le faut, migrer vers d'autres cieux...

- **Renseignements : affaires culturelles de la Ville de Nancy, tél. 03 83 85 30 85**
  Les compagnies non nancéiennes peuvent également utiliser le lieu moyennant location.

Le site Alstom avait déjà accueilli une grande exposition de 2005 et le marché de Noël des créateurs nancéiens.

RAYONNEMENT

Nancy partenaire privilégié **de Luxembourg 2007**

Luxembourg, capitale européenne de la culture en 2007, a invité la grande région transfrontalière à participer à cet événement phare. Nancy rayonnera dans ce cadre par une belle programmation avec notamment, à l'automne, plusieurs expositions autour des arts du verre. Au total, plus d'une dizaine de rendez-vous (concerts, expositions, conférences, festivals...) seront à découvrir à Nancy et dans l'agglomération : « *une bonne occasion de renforcer les partenariats transfrontaliers, de favoriser la mobilité des publics, des événements. Et de montrer l'excellence du tissu culturel de notre ville !* », note Laurent Hénart, l'adjoint délégué.

Au titre des partenariats entre Nancy, Luxembourg et les régions voisines, citons ici une édition du festival Passages, du Centre dramatique national de la Manufacture, qui sera organisée des deux côtés de la frontière. Ou encore une nouvelle rencontre FORUMA, fédérant l'ensemble des acteurs transfrontaliers des musiques actuelles, mise en œuvre par « L'Autre Canal » (CRMA).

L'Opéra et le Ballet de Lorraine ne seront pas en reste avec respectivement une coproduction d'une œuvre de Kurt Weill avec le grand théâtre du Luxembourg pour le premier, et une création avec le théâtre de Mons pour le second. L'association Surface Sensible et son exposition « Le nouveau paysage familial », le Livre sur la Place, le Jardin Botanique, le Musée du Fer, Aye Aye Festival et d'autres encore s'engageront également dans cette riche programmation.

- **Toute les manifestations à Nancy sur www.luxembourg2007.org**

EDUCATION

La culture qui éveille

Découvrir la préhistoire par une initiation à la taille des silex, l'histoire de Saint-Nicolas par la confection de pains d'épices au musée Lorrain ou la technique de la perspective avec les tableaux du musée des Beaux Arts... quoi de plus attrayant !

C'est dans le cadre d'un partenariat entre l'Education Nationale et la Ville que professeurs (dont neuf mis à disposition pour cette démarche) et services éducatifs des institutions culturelles municipales organisent ensemble visites accompagnées et ateliers pour les élèves, de la maternelle au secondaire. « *Le musée n'est pas en contact direct avec le très jeune public. Ce partenariat permet donc de créer un relais* », explique par exemple Eric Moinet, le conservateur du musée Lorrain.

L'éducation culturelle ainsi mise en œuvre a pour objectif d'éveiller la curiosité des élèves, de les sensibiliser aux arts et d'aiguiser leur regard, notamment dans les domaines qui leurs sont nouveaux, comme le montre Carmello Agnello, responsable du service éducatif de l'Opéra : « *souvent les élèves sont surpris lorsqu'ils prennent conscience que l'opéra n'est pas quelque chose de poussiéreux, mais de très actuel dans les messages qu'il peut faire passer sur la société d'aujourd'hui. A travers leurs rencontres avec les artistes et les techniciens, ils réalisent aussi que l'opéra est une école de discipline qui demande beaucoup de rigueur dans le travail avant de faire partager tout le merveilleux du spectacle* ». L'année scolaire dernière, les différents établissements culturels municipaux ont accueilli près de 70 000 élèves dans le cadre de ce partenariat.

Des activités éducatives mises en place grâce à une convention signée entre Laurent Hénart, adjoint à la culture, au nom de la Ville, et Michel Leroy, recteur de l'académie de Nancy-Metz, au nom de l'Education Nationale.

Parmi les vedettes très attendues de ce tournoi, le Nancéien Cyril Julian.

BASKET

La « semaine des As » en février à Nancy

Du 8 au 11 février, le SLUC Nancy accueille une rendez vous incontournable de la Ligue nationale de basket : la « semaine des As ».

Les huit meilleures équipes du championnat s'affronteront dans un tournoi en matches couperets de haut niveau. Vainqueur en 2005 de cette compétition (à Clermont contre Gravelines), le SLUC Nancy souhaite réitérer l'exploit à domicile.

Actuellement en tête du championnat Pro A, « *une première dans les annales du club* », se réjouit Christian Fra, son président, le SLUC attend entre 15 et 20 000 spectateurs pour cet événement, où « *spectacle, fête et exploits sportifs sont toujours de la partie !* ». Signe de la très bonne santé du club, l'entraîneur et trois joueurs ont été sélectionnés pour l'équipe française du All Star Game qui s'est déroulé le 29 décembre dernier à Bercy. Chapeau !

- **Matches à 17h et 20h.**
  Tarif des places : entre 6 et 20 €.
  Renseignements et réservations :
  03 83 96 89 90
  ou www.semainedesas.com

ASSOCIATIONS

Le « Quatuor Dreyfus »

De l'exposition de cet automne à la Médiathèque, (« Alfred Dreyfus, le combat pour la vie », provenant du Musée d'art et d'histoire du judaïsme à Paris), à de multiples conférences ou projections de films, la célébration du centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus doit beaucoup à une initiative originale. La Ligue des Droits de l'Homme de Nancy, la LICRA 54, la Communauté juive et l'Association culturelle juive de Nancy se sont en effet regroupées en « quatuor » associatif pour s'exprimer d'une seule voix et agir ensemble à l'occasion de cet événement.
Une démarche épaulée par Philippe Blondelet, l'adjoint à l'intégration et aux Droits de l'Homme, et qui a indéniablement contribué à la réussite de la commémoration.

JEUNESSE

Des foyers pour se loger facilement

Fondée voilà 50 ans, l'Union des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs a fait bien du chemin et offre aujourd'hui en France 42 000 logements à l'attention des jeunes de 16 à 30 ans. A Nancy, sa résidence « Les Abeilles », située 58 rue de la République, propose une centaine de chambres individuelles meublées disposant d'une kitchenette, ainsi qu'une cinquantaine de T1 et T1 bis.

Comme le souligne Jean-Denis Soulis, l'un des responsables locaux de l'Union, « *les foyers sont des lieux de vie et de partage. On y propose d'autres services qu'un simple logement et cela favorise l'accession à l'autonomie* ».

Un restaurant ouvert à tous, une ludothèque, une salle de télévision sont quelques-uns des petits plus distinguant l'établissement nancéien.

Pour habiter au foyer - dont les logements sont éligibles à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) dès le premier mois -, il suffit de remplir les conditions d'âge et d'avoir un entretien préalable avec un responsable de l'hébergement. Jeunes en formation en alternance, intérimaires ou titulaires de contrats à durée déterminée constituent la majorité des locataires.

- **Renseignements : 03 83 40 23 80.**

Tests de prototypes sur la « plate-forme » de l'ENSGSI.

ECONOMIE

Cré@ction, la plate-forme innovation des PME-PMI lorraines

Cré@ction, une structure unique en France, réunit sur les Rives de Meurthe élèves ingénieurs, designers et entreprises autour du processus de l'innovation, de l'idée de départ au prototype.

Il n'y a pas de pétrole dans le quartier Rives de Meurthe, mais on y trouve une mine d'idées. Depuis un an, en effet, l'Ecole nationale supérieure en génie des systèmes industriels, qui fait partie de l'Institut national polytechnique de Lorraine, a lancé une structure d'un genre unique en France : une plate-forme technologique réunissant élèves ingénieurs, designers et ergonomes autour d'une même idée, donner aux entreprises qui le souhaitent les clefs de l'innovation technologique.

Le nom de ce outil, Cré@ction, résonne comme un programme, que détaille Benoît Roussel, enseignant chercheur et l'un des animateurs du projet : « *aujourd'hui, pour rester compétitive, une entreprise a besoin d'innover régulièrement. Mais si les grands groupes ont de quoi financer des laboratoires internes de recherche et développement, il n'en est pas de même pour la plupart des PME-PMI. Certaines ignorent même que l'innovation est à leur portée. Ce que nous leurs proposons à travers Cré@ction, c'est de les aider dans ce processus, de la définition d'une idée neuve à la réalisation du prototype* ».

Industrie et urbanisme

Pour cela, les élèves ingénieurs et leurs professeurs ont installé leur laboratoire sur quelque 210 m² au sein même de l'école. On y trouve des systèmes de modélisation et des machines de prototypage permettant un travail sur le long terme - rarement moins d'une année - avec les entreprises partenaires. Encore jeune, l'aventure de Cré@ction compte déjà quelques belles pages, écrites avec des grands noms comme Rossignol (pour une nouvelle fixation de ski) et de nombreuses entreprises régionales.

Mais les plus beaux chapitres restent à venir, si l'on en croit Pascal Lhoste, qui encadre le projet. « *D'ici à deux ans, c'est sur 2300 m² que Cré@ction fonctionnera. Dans le cadre d'un rapprochement entre écoles, nos ingénieurs seront rejoints par les élèves de l'Ecole d'architecture de Nancy afin de travailler sur l'innovation industrielle mais aussi urbanistique* ». Une mission particulièrement à propos dans ce quartier en pleine renaissance.

Benoît Roussel, l'un des animateurs de Cré@ction, veut mettre l'innovation à la portée des PME-PMI.

Les inédits de l'Ecole de Nancy

C'est une exposition qui va sans doute beaucoup faire parler d'elle. Du 3 mars au 13 mai, « le musée de l'Ecole de Nancy dévoile ses réserves » (c'est le titre de l'événement) aux Galeries Poirel. Meubles, vitraux, céramiques, verreries, arts graphiques... toute une série d'œuvres inédites ou très rarement exposées vont être offertes à la curiosité du public. A ne pas manquer, d'autant que les billets d'entrée à l'exposition (6 et 4 €) donneront également accès aux collections du musée, rue du Sergent Blandan.

CITOYENNETÉ

Le nouveau Conseil des Jeunes se met au travail

Premières incursions sur le terrain pour les nouveaux jeunes élus, qui ne cachent pas leur intérêt pour les pistes cyclables.

Informer les jeunes contre les dangers de l'alcool, les mobiliser pour aller voter mais aussi pour protéger notre environnement... Les lycéens qui débutent leur mandat au sein du Conseil des Jeunes prennent leur ville en main.

Etape studieuse pendant ces dernières vacances pour les 32 lycéens fraîchement élus au Conseil des Jeunes de Nancy. Ce mercredi 27 décembre, ils sont au rendez-vous pour, à l'image d'Haythem Kaabi, en seconde au lycée Saint-Dominique, « *prendre la parole et donner de leur personne* ».

Comme le note Chantal Carraro, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, « *c'est un espace d'apprentissage de la démocratie. Les jeunes élus, organisés en commissions thématiques, sont invités à être acteurs dans leur cité en montant des actions à l'attention des lycéens. La Ville, quant à elle, assurera, avec son expérience, un soutien technique et méthodologique pour permettre de concrétiser les projets les plus solides* ».

Ethylotests et tritons

Pour l'heure, ces projets prennent forme et leur élaboration devrait faire l'objet d'échanges prochains avec les différentes délégations municipales. Claire Ferry, en première bac pro au lycée Daunot, s'investit ainsi dans l'idée d'un « village de la prévention » qui doit voir le jour à l'occasion de la fête de la musique : « *notre objectif est d'informer les jeunes sur les dangers de l'alcool, le virus du sida... Et de distribuer éthylotests et préservatifs. Il est important de rappeler par exemple que la vie peut être si vite perdue après avoir bu un coup !* ».

Autre projet en ligne de mire, une coopération du Conseil des Jeunes avec l'atelier développement durable né au lycée Chopin et qui se mobilise pour valoriser un proche espace boisé : remise en eau d'une mare où une espèce protégée de tritons a élu domicile, installation de nichoirs, création d'une exposition sur la biodiversité du site sont notamment au programme.

Enfin, à la suite d'une enquête menée dans les lycées nancéiens au cours du précédent mandat, le travail de sensibilisation des jeunes « *à la vie citoyenne et à l'importance du vote* », selon le mot de Pierre-Nicolas Joliot, en première année de droit et parrain des nouveaux élus, sera également d'actualité.

Quatre @ pour Nancy

Un @ de plus ! A la remise du label national « Villes internet » 2006, Nancy se distingue et arbore désormais quatre arobases. Une récompense qui, sur les 223 collectivités participantes, souligne la mobilisation particulière de la cité en faveur d'un internet citoyen. « *La proposition de services en ligne, l'organisation de web-débats ou encore la mise en place de postes d'accès publics sont quelques exemples de notre engagement en faveur d'une démarche résolument tournée vers les habitants* », souligne Aline-Sophie Maire, la conseillère municipale déléguée. Les 60 000 visiteurs qui se connectent chaque mois sur le www.nancy.fr l'ont déjà compris.

Cette tribune est la vôtre...

En cette nouvelle année, les élus du groupe de gauche, Nancy-Energies, vous présentent leurs **meilleurs vœux**.

2007, riche en échéances électorales, est une **année décisive**. Avec nos bulletins de vote, c'est une part de notre avenir que nous détenons.

Nancy, n'échappe pas à cette vérité. Nous vous invitons à lancer ensemble une **dynamique nouvelle** pour construire la ville de demain. Dynamique qui puise dans le quotidien de chacun et de chacune un désir d'avenir nouveau.

Nous en appelons à **votre expertise** et à **votre participation** : n'hésitez pas à formuler vos constats et vos propositions. Cette tribune est la vôtre, Nancy est notre bien commun.

1) Nancy et sa jeunesse.

- Que pensez-vous de la place accordée aux **enfants** dans notre ville (crèches, activités périscolaires, activités pendant les vacances, soutien aux projets des écoles, écoute de vos besoins de parents et/ou de grands-parents...) ?
- Les **adolescents** bénéficient-ils de moyens suffisants à leur épanouissement (structures d'accueil, lieux de loisirs, transports, accompagnement à la scolarité gratuit...) ?
- Les **étudiants** sont-ils accueillis de manière satisfaisante ? Ont-ils à leur disposition suffisamment d'outils pour décider de leur orientation future ?

2) Nancy et sa politique culturelle.

- L'accès aux lieux de culture (salles de spectacle, espaces associatifs, bibliothèques, théâtres...) est-il possible pour tous, financièrement et géographiquement ?

3) Nancy et son cadre de vie

- Comment vivez-vous la ville au quotidien (propreté, espaces verts, parcs, patrimoine, écologie...) ?

Nous vous remercions d'envoyer vos réponses sur papier libre au
Groupe Nancy-Energies
Hôtel de Ville
54000 Nancy

Groupe NANCY - Energies
Hôtel de ville - Place Stanislas • Case officielle n°1 - 54035 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 85 31 50 • Fax : 03 83 85 31 55 • NancyEnergies@Mairie-Nancy.fr

Question récurrente

Fin novembre, une panne générale privait une nouvelle fois Nancy de son tramway, et ce un samedi de courses avant les fêtes. La presse résonna de la colère d'André Rossinot à l'encontre de Bombardier.

Le courroux du Président du Grand Nancy et son inquiétude pour l'après-2009 sont étonnants. N'est-il pas le co-auteur de la transaction qui a mis fin au litige nous opposant à cette firme, transaction si peu favorable à la Communauté Urbaine que nous avions refusé de l'avaliser et posé la question : « Une médiation au bénéfice de qui ? »

Rappelons que **les 7,6 millions d'euros de pénalités retenus à Bombardier concernaient exclusivement le retard sur les dates de livraison** et d'admission des rames. C'est bien le moindre...

Aucun dédommagement en revanche pour les autres avaries et manques qui ont émaillé la courte vie du véhicule, et pour lesquels les contribuables nancéiens ont dû débourser des sommes substantielles.

Nous avions aussi relevé que **la transaction mettait à la charge de Bombardier, mais au plus tard jusqu'au 31 mars 2009, la maintenance des véhicules** ainsi que le graissage et la remise en état du rail et nous avions en conséquence posé la question de l'après-2009, c'est-à-dire demain, pour un matériel toujours aussi peu fiable.

Deux articles avaient en particulier recueilli notre plus vive opposition : l'article 5 qui reconnaissait que Bombardier avait satisfait à l'ensemble des obligations d'atteinte de performance, constat manifestement erroné, et tout aussi inadmissible, **l'article 6** stipulant que la transaction mettait « un terme définitif à tout litige et interdit toute action directement ou indirectement liée au marché ». **Aussi avions-nous dit publiquement : « La transaction efface l'ardoise et libère Bombardier des avaries futures... ». Nous y sommes.**

Comment le 30 septembre 2005 une telle délibération, irrespectueuse de l'intérêt de la Communauté Urbaine, a-t-elle pu être adoptée, sans sourciller, par la majorité, alors que 1065 pannes, dont 248 incidents impliquant l'évacuation des voyageurs, ont marqué précisément l'année 2005 ? Le rapport officiel de la Connex, qui fait état de ces chiffres, reconnaît en effet que des défauts récurrents perturbent l'exploitation. Ils concernent principalement le système de suivi de guidage – problème le plus pénalisant – le circuit d'air et compresseur, l'isolement et la chaîne de traction électrique, à quoi s'ajoutent par grand froid les nombreux problèmes affectant les circuits pneumatiques...

Françoise Hervé
Groupe Victoire pour Nancy
Permanences du lundi au vendredi, le matin
Tél. : 03 83 85 31 52 - Fax : 03 83 85 31 54

La carte Jeunes Nancy Culture

5 € et des tas de réductions

Destinée aux 10-25 ans, la carte Jeunes Nancy Culture coûte 5 euros pour les résidents de Nancy et du Grand Nancy. Elle offre de nombreuses réductions sur les spectacles de la salle Poirel, de l'Opéra ou du Théâtre de la Manufacture, dans les cinémas ainsi que sur différents festivals de musique et de théâtre. Elle permet également d'entrer gratuitement dans les musées.

Pour se la procurer, il suffit de se rendre à la mairie de Nancy, au Service Jeunesse ou dans certaines mairies de quartier (dont la liste est consultable sur le site www.nancy.fr), muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile ou d'une carte d'étudiant et de deux photos d'identité. Témoignages.

■ Romain, 14 ans, collégien

« Vu mon budget assez serré, j'ai tout de suite été convaincu. J'ai prévu d'aller voir quelques spectacles avec ma mère et évidemment le nouveau Harry Potter une fois qu'il sera sur les écrans. Je pense l'utiliser aussi quand nous irons voir des spectacles au Théâtre de la Manufacture dans le cadre de l'école ».

■ Dix adolescents profitent de la Carte Jeunes Nancy Culture au centre social La Clairière du Haut-du-Lièvre. Eric Urbain, animateur, en explique les raisons :
« Cette initiative s'inscrit dans un projet qui concerne les primo-arrivants du quartier, des ados qui viennent à peine d'arriver en France avec leurs familles en provenance d'Algérie, du Liban, de Corée, d'Azerbaïdjan... Notre programme vise à les intégrer dans leur nouvel environnement par une maîtrise de la langue suffisante et une découverte de la ville. Les dix jeunes qui possèdent la carte n'étaient pas forcément enchantés à l'idée d'aller au Muséum Aquarium aux vacances de la Toussaint, mais finalement ils ont été super branchés par l'exposition «Crotte alors !» : ils en ont profité pour visiter tout le musée. Nous renouvellerons l'expérience lors des prochaines vacances scolaires ».

■ Mélina, 23 ans, étudiante

« Je prépare le CAPES d'histoire et j'ai peu de temps pour les loisirs, mais il me semble indispensable de rester connectée au monde de la culture. D'ailleurs l'accès gratuit aux musées, notamment le Musée Lorrain, peut m'être très utile pour le concours ».

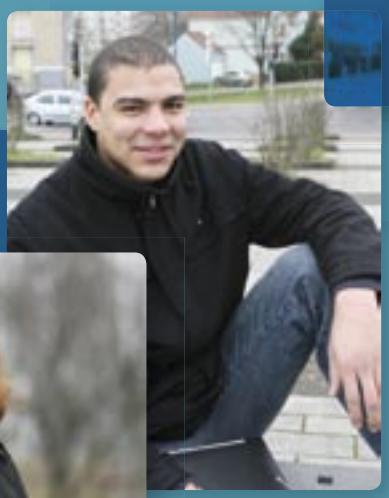

■ Christophe, 21 ans, employé à la SNCF

« J'ai été spécialement intéressé par les places de ciné à 5 euros. Et si quelqu'un me parle d'un spectacle très bien à l'Opéra, il se peut que désormais je m'y intéresse alors que je n'y vais jamais d'habitude ».

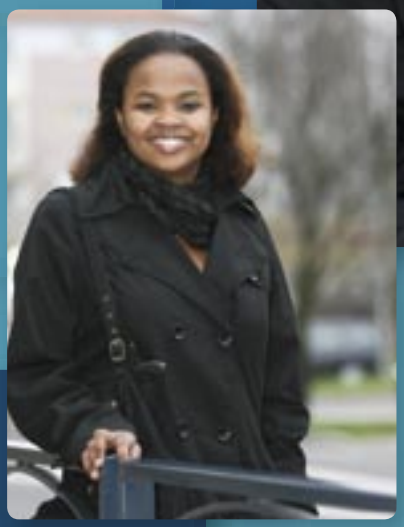

■ Alaeis, 20 ans, étudiante en BTS d'assistante de direction

« Avec mon groupe d'amis, on a pensé qu'il serait intéressant qu'on se procure cette carte pour faire plus de sorties ensemble. Pour l'instant, je suis la seule à l'avoir achetée, mais je l'ai déjà utilisée pour aller voir des films et également une exposition sur l'art moderne au Musée des Beaux Arts ».